

## 4- Principes et procédures, version en français

### **Principes et procédures**

Adopté par le Comité international, le 17 avril 2021  
Version en français

#### **PARTIE I**

##### **Introduction historique**

En 1975, des représentants de la théologie noire, de la théologie féministe et de la théologie de la libération se sont rencontrés de manière œcuménique à Détroit, Michigan (USA), reconnaissant ces trajectoires comme des « théologies de la libération ». En 1976, des théologiens et des théologiennes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine se sont réunis à Dar Es Salaam (Tanzanie), créant ainsi l'Association œcuménique des théologiens et des théologiennes du tiers monde (EATWOT/ASETT). En 2003, dans le cadre du Forum social mondial (FSM), à Porto Alegre (Brésil), un processus a été engagé qui a abouti en 2005 au premier Forum mondial de théologie et libération (FMTL), également à Porto Alegre. Depuis lors, toujours en tandem avec les événements du FSM, le FMTL s'est tenu à Nairobi (2007), Belém (2009), Dakar (2011), Tunis (2013 et 2015), Montréal (2016) et Salvador de Bahia (2018). Pendant la pandémie qui a ravagé la planète, le FMTL a également contribué, par le biais d'une plateforme numérique, au Forum social mondial virtuel de 2021. Dès le début, le processus a été soutenu par certaines institutions (quatre dans le sud du Brésil, deux à caractère national au Brésil, une en Amérique latine et une mondiale) par le biais de représentants de ces institutions. Il a également compté dès le début sur le soutien économique d'institutions d'Europe et d'Amérique du Nord. Bien que chaque événement du FMTL ait été unique du point de vue du contexte, un processus de critique et de maturation se poursuit au sein du FMTL.

##### **Objectif**

Le Forum mondial de théologie et libération (FMTL), depuis son origine, a pour objectif et pour mission d'être un espace ou une plateforme de convergence, de rencontre et d'échange, entre des théologies, ou entre des théologiennes et des théologiens, qui, à travers le monde, s'engagent en faveur du *principe de libération* dans leurs contextes personnels, régionaux et internationaux. Son identité se manifeste dans ses productions : des échanges, des débats, des publications et des espaces spirituels et artistiques, alignés sur ses axes thématiques et sur ses principes.

##### **Principes**

8. Le *Forum mondial de théologie et libération* relie les « théologies » et la « libération », car il entend réunir différentes théologies qui inscrivent leurs références dans la lignée de la « théologie de la libération », dans ses expressions contextuelles et publiques. Le FMTL s'oppose donc à toute vision totalitaire, exclusive et réductrice de l'être humain, du genre, de la race, de la culture et du phénomène religieux. Le FMTL, au contraire, est ouvert aux défis que représentent les différentes traditions religieuses, la spiritualité écologique et les représentations plurielles du transcendant.

9. Le FMTL promeut différentes approches théologiques contemporaines engagées dans des pratiques de libération, de résistance, de créativité et de transformation face à tous les types de structures qui oppriment et qui nient la pleine expression de la vie, de la justice et de la dignité de toutes les personnes, sans aucune discrimination.
10. Les personnes qui participent au FMTL sont directement ou indirectement intéressées par l'exploration de l'intersection entre, d'une part, la théologie, la religion et la spiritualité, et, d'autre part, les actions en faveur de la justice, de la dignité, du respect de la pluralité et de la paix par le biais de réseaux tels que le Forum social mondial et d'autres réseaux à caractère mondial, régional et local. De par ses options méthodologiques et interdisciplinaires, le FMTL promeut une ouverture délibérée aux positions critiques et aux différentes propositions provenant de diverses lignées de foi et d'expressions de sagesse. Il permet la libre articulation de ses participantes et de ses participants, en leur assurant, dans la mesure des possibilités, des opportunités de participation active à ses événements et à son organisation.
11. En tant qu'événement situé dans le temps et dans l'espace, le FMTL contribue au réseau mondial des théologies engagées, dans divers contextes, en faveur de la libération, de l'option pour les pauvres, de l'autonomisation des populations vulnérables et des victimes d'hégémonies oppressives dans différents endroits du monde.
12. Le FMTL est un processus et un événement en lien avec le Forum social mondial (FSM). Depuis son origine, il maintient une relation convergente avec le FSM. L'horizon du FMTL est le slogan du FSM : « Un autre monde est possible », selon des approches théologiques et interdisciplinaires variées. Le FMTL est représenté au Conseil international du FSM pour planifier et pour développer des méthodologies mises en œuvre lors des événements du FSM. Le FMTL tient habituellement ses événements en même temps que les éditions du FSM où il s'intègre au programme du FSM à travers différentes formes de participation.
13. Le FMTL peut également créer des liens avec d'autres espaces ou d'autres initiatives sociales et intellectuelles de caractère alternatif et altermondialiste.
14. Le FMTL peut adopter d'autres formes d'organisation, avec la possibilité d'établir un lien temporaire, périodique ou permanent avec d'autres organisations en plus du FSM.

## **PARTIE II - PROCÉDURES**

### **6. Participantes et participants**

Pour participer à un ou à plusieurs événements du FMTL, il est nécessaire d'adopter les principes énoncés ci-dessus dans ce document. Étant une plate-forme ouverte, les personnes de la région où se déroule l'événement sont particulièrement les bienvenues. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer.

Les formes de participation à un événement (délégations, participation individuelle) et les modalités de participation aux activités autogérées (tables rondes, panels, rituels, conférences, ateliers, présentations) sont définies, créées et organisées par les comités ad hoc formés par le comité d'organisation de l'événement, avec d'éventuels groupes de travail (GT) pour 1) la méthodologie (voir 4, a) ; 2) l'infrastructure ; 3) la participation, sous la coordination du Comité exécutif.

### **2. Comité international (CI)**

Il est composé de participants et de participantes de différents continents qui ont eu une participation relativement stable et continue au FMTL, fournissant une plateforme stable et internationale pour la définition des processus et l'organisation des événements.

Les membres du CI participent à des assemblées en face à face ou en visioconférence ; suggèrent de nouveaux et de nouvelles membres, et décident de leur intégration au CI ; suggèrent des orientations au Comité exécutif (CE) ; élisent le coordinateur exécutif ou la coordonnatrice exécutive du FMTL (anciennement « secrétaire général-e »), et forment le Comité exécutif.

Les membres du CI cherchent à obtenir un soutien personnel et institutionnel dans leurs régions, encouragent dans les diverses sociétés ou associations de théologie et de sciences religieuses la participation aux activités du FMTL et favorisent les contacts avec le FMTL dans leurs régions.

### **3. Comité exécutif (CE)**

Il est composé de cinq (5) membres, dont :

a) **Un coordinateur exécutif ou une coordonnatrice exécutive**, responsable de la coordination des différents comités, en collaboration avec le secrétariat exécutif. Il ou elle est également responsable de la coordination des réunions, des signatures légales, de la collaboration avec les institutions de soutien, de l'élaboration et de l'envoi des projets et de la représentation du FMTL en cas de besoin. Il ou elle est élu-e par vote ou par acclamation par l'assemblée du Comité international. Son mandat dure six ans (pour ainsi coordonner en moyenne trois événements et leurs processus).

b) **Un secrétaire exécutif ou une secrétaire exécutive**, responsable des procès-verbaux, de la correspondance, des horaires, du travail avec les comités et de la collaboration avec le coordinateur exécutif ou la coordonnatrice exécutive. Il ou elle peut être engagé-e et rémunéré-e par le CE pour une période indéterminée.

c) Le Comité exécutif a la responsabilité d'organiser l'infrastructure du FMTL, de créer et de communiquer avec un Comité d'organisation local ad hoc, le cas échéant. Le mandat des membres du CE est de six ans. Le CE doit être reformé au moment de l'élection ou l'acclamation du coordinateur exécutif ou de la coordonnatrice exécutive par l'assemblée du Comité international.

### **4. Comité méthodologique (CM)**

Composé de six membres, ainsi que du coordinateur exécutif ou de la coordonnatrice exécutive. Il est constitué par le CE. Ce comité définit les thématiques et les grandes lignes méthodologiques des événements du FMTL. Il est responsable des publications.

a) Il comprend trois membres chargés de traiter spécifiquement des thèmes et des méthodologies du Forum. À l'occasion d'un événement, ils forment un groupe de travail méthodologique, pouvant réunir des personnes du lieu où se déroule l'événement.

b) Il comprend aussi trois autres membres pour s'occuper des publications, du site web et des réseaux numériques.

## **5. Comité des finances (CF)**

Ce comité est composé de trois membres. Il est constitué par le CE. En collaboration avec le coordinateur exécutif ou la coordinatrice exécutive, il établit des contacts avec les institutions de soutien financier ; il présente les projets préparés par le CE en collaboration avec le CI ; il est responsable de la réception, de la gestion et de la comptabilité des fonds, avec le secrétariat exécutif et avec la coordination exécutive.

Note: Les mandats peuvent être renouvelés une fois seulement.

### **Annexe - AXES THÉMATIQUES**

Ils ont mis à jour tous les deux ans, avant les événements du FSM et du FMTL :

- La libération comme principe herméneutique et pratique
- Libération, démocratie et bien commun
- Libération et décolonialité
- Violence, droits de la personne, droits des pauvres
- Justice environnementale et sécurité alimentaire
- Migrations, migrants climatiques et territorialités
- Nouveaux langages et reconstruction libératrice des langages symboliques et mythiques
- Pacte des traditions religieuses avec les politiques de justice, paix et écologie
- Genre, féminisme et diversités
- Jeunesse et relations intergénérationnelles